



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51

www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le 19/02/2026

ID : 013-211301049-20260213-DEC2026_031-CC



DECISION DU MAIRE N°DEC2026-031

Travaux de réhabilitation des passerelles Corniche Jacques Chirac

Nomenclature ACTES : 1.1

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°20-07-08 du 23 juillet 2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire, mise à jour par la délibération 2025-04-04 du 3 avril 2025,

CONSIDERANT la nécessité d'engager des travaux de réhabilitation des passerelles Corniche Jacques Chirac ;

CONSIDERANT la **DEC2025-249** attribuant le marché public concernant les travaux de réhabilitation des passerelles Corniche Chirac, à la société **SAS DSP MU FANGZI**.

DECIDE

Article 1 : De signer l'**avenant 1** avec la société **SAS DSP MU FANGZI** 6 avenue du Général De Gaulle 13590 MEYREUIL :

Montant du marché Initial HT	298 587.50€
Montant Avenant 1	43 500.00€
% augmentation du marché initial	14.57%
Nouveau montant HT du marché	342 087.50€
TVA	68 417.50€
Nouveau montant TTC du marché	410 505.00€

Article 2: De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

Article 3: Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

ID : 013-211301049-20260213-DEC2026_031-CC



Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 16 février 2026



Le Maire,
Maxime MARCHAND

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice



COMMUNE DE SAUSSET-LES-PINS
Place des Droits de l'Homme
13 960 SAUSSET-LES-PINS

B - Identification du titulaire du marché public

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
SAS DSP - MU FANGZI
- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :
6 av du Général de Gaulle, 13590 MEYREUIL
- Adresse électronique :
contact@mufangzi.fr
- Numéros de téléphone et de télécopie :
04 42 65 99 63
- Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :
82309572400022

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

ID : 013-211301049-20260213-DEC2026_031-CC



Compléments de travaux à réaliser :

N°	Désignation	Unit.	Qté	Prix unitaire	Total
1	Peinture des gardes corps de la coursive de la corniche: Incluant les poteaux et les lisses horizontales et hors passerelle en bois exotique (garde corps refaits à neuf) comprenant : - Protection du sol - Ponçage - Dépoussiérage - Peinture saturateur en milieu marin 2 couches. - Nettoyage et replis. - Location de groupe électrogène Réserve : Tout sera mis en oeuvre pour rentrer dans le planning (fin de marché au 10 mars) sous réserve de temps sec et tempéré. Le ponçage et la peinture ne peuvent se pratiquer que sur support sec au moins au toucher et d'une température d'au moins 10°.	ML	232,00	187,50€	43 500,00€

Total HT	43 500,00€
Total TVA (20.00%)	8 700,00€
Total TTC	52 200,00€

TRAVAUX MODIFIÉS / AJOUTÉS / SUPPRIMÉS	MONTANT € HT
TRAVAUX SELON DEVIS (CF CI-DESSUS)	43 500,00 €
TOTAL € HT AVENANT N°1	43 500,00 €

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☐ Non

☐ Oui

MONTANT € HT DU MARCHÉ INITIAL	298 587,50 €
MONTANT AVENANT N°1	43 500,00 €
% AUGMENTATION DU MARCHÉ INITIAL	14,57%
NOUVEAU MONTANT € HT DU MARCHÉ	342 087,50 €
TVA	68 417,50 €
NOUVEAU MONTANT € TTC DU MARCHÉ	410 505,00 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
De Césaire Benjamin, Directeur technique	Meyreuil, le 13/02/2026	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : Sausset , le 16/02/2026

Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur)

Le Maire
Maxime Marchand



■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accordcadre.)

Reçu le 13/02/2026 à 9h40

MUFANGZI.FR

Sect D&P - 6 Av de Général de Gaulle - 13090 Marseil

Siret 823 06734 RCS AN